

Le MAG Bourguisan

Bulletin d'information et de communication de la Municipalité
www.bourgargental.fr



Décembre 2018

N° 20

SERVICES DE L'EAU

RETOUR EN RÉGIE !

LE CONSEIL MUNICIPAL A VOTÉ
LE **4 DÉCEMBRE 2017** LA REPRISE
EN RÉGIE DIRECTE DES SERVICES DE L'EAU
ET DE L'ASSAINISSEMENT.

La commune a créé deux services distincts,
celui de la distribution d'eau potable,
et celui de l'assainissement. Ils mutualiseront
personnels, matériels et locaux.

L'objectif de cette reprise en régie est triple :

- disposer d'une meilleure maîtrise du fonctionnement des services,
- maintenir les prix à leur niveau actuel,
- réaliser de nouveaux investissements, dont l'extension des réseaux d'eau potable.

CHERS BOURGUISANS, CHÈRES BOURGUISANES,

Un siècle, déjà, que l'Armistice du 11 novembre 1918 a été signée. Les différentes cérémonies et événements organisés autour de la commémoration de ce Centenaire ont été l'occasion de saluer la mémoire de nos Morts. Au-delà du riche travail conduit par les associations de la localité, je souhaite souligner, plus particulièrement, celui réalisé par les collégiens de troisième du Collège du Pilat. A travers un parcours mémoriel dans la cité, ils nous proposent de découvrir l'histoire de l'un des cent-soixante-dix Bourguisans morts pour la France, durant la Grande Guerre, Georges Ruff ; il n'avait que 22 ans le 14 janvier 1915 lorsqu'il est tué à l'ennemi.

Ces cérémonies, auxquelles nous devons plus que jamais associer les jeunes générations, nous enseignent combien la recherche d'une paix durable et de l'unité européenne, doivent guider quotidiennement, l'action de nos représentants.

Localement, c'est aussi dans la recherche d'une certaine forme d'unité que le conseil municipal conduit sa mission.

Après un début de mandat consacré à des réalisations sur les équipements communaux et les voiries – nouveaux bassins de la piscine, maison des associations, travaux de l'avenue de la Résistance et du carrefour d'Argental,

rénovation de l'école élémentaire et de deux premiers courts de tennis, pour ne citer que les principaux – la municipalité poursuit son plan de mandat avec la gestion de dossiers moins perceptibles, mais tout aussi importants pour l'avenir de la collectivité.

Parce qu'elle est une ressource vitale, parce que la maîtrise de sa distribution, par la puissance publique, est indispensable, parce que la préservation de l'environnement nécessite de veiller à la continuité de la ressource comme à la qualité des rejets, parce que son prix dépend, certes, du haut niveau de qualité de service souhaité, mais aussi du mode de gestion : le conseil municipal a fait le choix, fort et unanime, de reprendre, depuis le 15 juillet dernier, la gestion des services de l'eau et de l'assainissement en régie municipale.

Loin de tout discours idéologique, les objectifs affichés d'une stabilité des prix de l'eau, d'une part, et d'investissements durables dans des extensions du réseau d'eau potable, et dans l'amélioration de l'assainissement, d'autre part, ont motivé ce choix, après quarante ans de gestion de ces services en délégation, confiée à la SAUR.

Je tiens à préciser que la qualité du service rendu par cette dernière n'a, à aucun moment, été remise en cause. Ainsi, une mise en concurrence, désormais plus régulière, des prestations techniques les plus complexes, garantit un plus juste prix. C'est aussi le résultat d'un cahier des charges précis et de négociations abouties, qui préservent les intérêts de la collectivité et des usagers.

Nous consacrons donc, à ce sujet, un dossier spécifique, dans cette vingtième édition du Mag'Bourguisan, dont je vous souhaite une excellente lecture.

Très cordialement,
Stéphane HEYRAUD



Stéphane HEYRAUD
Maire de Bourg-Argental,
Président de la Communauté
de Communes des Monts du Pilat,
Conseiller Régional
Auvergne Rhône-Alpes

SOMMAIRE

3_HOMMAGE

MICHEL
CHEVALIER

4_RÉGIE DES EAUX

6_ÉCO LOCALE

8_JUMELAGE

9_BRÈVES

10_ÉTAT CIVIL

12_ÇA S'EST PASSÉ

15_AGENDA

JANVIER - JUIN 2019

ÉDITO

Credits Photos : Nicolas Simon

HOMMAGE à MICHEL CHEVALIER

C'EST AVEC UNE GRANDE TRISTESSE ET UNE ÉMOTION PARTICULIÈRE QUE NOUS AVONS APPRIS, LE 29 JUILLET DERNIER, LA DISPARITION DE NOTRE AMI ET COLLÈGUE MICHEL CHEVALIER.

Il aura eu à peine le temps de lutter contre cette terrible maladie qui l'a emporté en quelques semaines, créant un immense vide autour de lui, dans sa famille évidemment, auprès de ses amis, dans plusieurs associations de la localité ou du stéphanois voisin, et ici, au sein de l'équipe municipale où Michel occupait une place singulière.

Une place singulière parce qu'il n'en était pas à son premier mandat, lui qui avait été élu, en 1989, dans l'opposition. En 2008, il avait choisi de ne pas se représenter, mais avait manifesté une certaine fierté lors de l'élection de plusieurs de ses compagnons de route quelques années auparavant. À cette époque, il brigua la présidence de l'office de tourisme, dont le siège était vacant depuis plusieurs semaines, et chacun s'accordera à dire qu'il a su impulser une réelle dynamique au sein de cette association partenaire des collectivités, dans l'accompagnement de l'offre touristique locale, en créant plusieurs animations estivales et manifestations d'importance, notamment le Festival de la Clavellée.

Élu adjoint au maire en 2014, il avait manifesté rapidement le souhait d'une délégation à la culture et à la vie associative, qu'il aura assumé jusqu'au bout, en y consacrant un temps et une énergie considérables. Avec la saison culturelle, et l'ensemble des festivités que la municipalité accompagne, avec aussi un soutien précieux auprès du monde associatif, qu'il connaissait particulièrement bien, compte tenu de ses différents engagements, à Argental ou ailleurs. Nous avions d'ailleurs initié avec Michel le projet du Festival d'Accordéon programmé en octobre dernier, et, comme l'a exprimé Annie, son épouse, il a été fier de ce travail accompli, de manière désintéressée, dans un souci de découverte et d'ouverture au monde pour nos concitoyens.

En parlant d'ouverture, il faut aussi d'évoquer ce projet de Jumelage avec Campos del Rio, projet initié par Michel alors Président de l'Organisme Touristique, et dont les premières étapes de sa concrétisation ont eu lieu, en sa présence, le 14 juillet dernier.

Le plus bel hommage que nous lui rendrons sera de poursuivre son oeuvre, de poursuivre l'action qu'il a menée à nos côtés.

À Annie, son épouse, à Myriam et David, ses enfants, et à leur conjoint respectif, à ses petits-enfants, nous renouvelons, au nom de l'ensemble du conseil municipal et de la population bourguisane, nos pensées émues et l'assurance de notre profonde affection et amitié.

Nous tenons à remercier Michel pour son engagement et pour ce qu'il a réalisé au service de la commune : il était, en effet, unanimement apprécié des Bourguisans.



BOURG'
JUMELAGE ART-istique
Festival de la Clavellée
Festival d'accordéon...

DES CHOIX IMPORTANTS POUR LA COMMUNE

UNE DÉCISION IMPORTANTE A ÉTÉ PRISE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LE 9 DÉCEMBRE 2017, CELLE DE RE-MUNICIPALISER LES SERVICES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LES GÉRER EN RÉGIE DIRECTE, À COMPTER DU 15 JUILLET 2018.

C'est un choix fort, en rupture avec un mode de fonctionnement qui perdurait depuis près de quarante ans. L'exploitation de ses services de l'eau et de l'assainissement était jusqu'ici confiée, par la commune, à la société SAUR, dans le cadre d'une délégation de service public, et plus précisément d'un affermage.

Par ce contrat, la SAUR assumait, à ses risques et périls, le fonctionnement de chacun des services (production et distribution d'eau potable, épuration des eaux usées, entretien des réseaux, interventions en cas de fuite, branchements divers, ...). En contrepartie, elle bénéficiait d'une rémunération sous la forme de redevances d'abonnement et de consommation « part SAUR » sur la facturation.

C'est un choix qui s'est appuyé sur des critères et des valeurs et notamment sur une étude fine des coûts comparés, des contraintes techniques, des niveaux de profits et de rentabilité, de la qualité du service à rendre et de la sécurité de l'approvisionnement en eau potable.

C'est un choix raisonné avec une reprise en Régie progressive, en étudiant, dans ce cadre, la possibilité de confier, par des marchés de prestation de services, certaines missions spécifiques, et ce sur de courtes durées contractuelles. En effet, nous savions que nous ne serions pas en capacité, mi juillet, d'assurer directement l'ensemble des fonctions et des activités de la Régie, notamment celles qui requièrent le plus haut niveau de technicité : activités de traitement chimique, surveillance des réseaux, relève des compteurs, intervention d'urgence.

Ainsi, La SAUR est devenue, après une procédure de mise en concurrence et de négociation, un prestataire de service qui assure la gestion des réseaux et la relève des compteurs, pour le compte de la Régie des Eaux.

La mensualisation est maintenue

POUR CELA, IL FAUT IMPÉRATIVEMENT AVOIR RETOURNÉ LE MANDAT SEPA QUI ÉTAIT JOINT AVEC VOTRE DERNIÈRE FACTURE DE LA SAUR. SI VOUS L'AVEZ ÉGARÉ, RAPPROCHEZ-VOUS DE LA MAIRIE POUR EN OBTENIR UN NOUVEAU.

CE QUI A CHANGÉ AU 15 JUILLET 2018

1

La Régie des eaux de Bourg-Argental gère directement la relation avec les usagers :

- Ouverture/fermeture de compteur,
- Travaux de raccordement aux réseaux,
- Facturation
- Recouvrement des factures, etc.

2

C'est la collectivité qui désormais fixe l'intégralité des tarifs et maîtrise l'intégralité des charges de fonctionnement, lui permettant de disposer de marges financières suffisantes pour envisager sereinement la réalisation de travaux d'extension et de modernisation des réseaux, ainsi que de sécurisation de la ressource en eau potable.

Par délibération en date du 9 juillet 2018, le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, les nouveaux tarifs applicables par la Régie des Eaux.

3

La Régie des eaux est administrée, sous l'autorité du maire et du conseil municipal, par un conseil d'exploitation.

Le conseil d'exploitation a un rôle consultatif. Il prépare les décisions du Conseil municipal relatives aux grandes orientations de la régie au niveau environnemental, économique, sociale ou technologique et veille à leur mise en œuvre. Il contrôle notamment la situation financière et les comptes annuels.

DES INVESTISSEMENTS À FINANCER

La remunicipalisation du service permet d'optimiser les coûts de fonctionnement et de retrouver des marges financières supplémentaires pour réaliser des investissements que nous n'aurions pas pu engager dans le cadre d'une délégation de service public.

L'enjeu primordial auquel nous devons répondre est celui de l'alimentation en eau potable de certains hameaux éloignés du bourg-centre et pour lesquels une extension du réseau communal est techniquement possible : hameaux de Morel et de Monchovet à l'Ouest de la commune et hameaux des Chaberts et des Chabaudes à l'Est.

Nous travaillons également, depuis quelques mois, avec certaines communes voisines pour une extension de leur propre réseau afin de pouvoir alimenter des parties de notre territoire de manière gravitaire. Une convention de vente d'eau est ainsi intervenue en mars dernier avec la commune de La Versanne pour la fourniture des hameaux de l'Adroit de Roche et prochainement des hameaux de La Faurie, Balay et Bachariol.

Enfin, un accord de principe est intervenu avec les élus de Colombier qui permettra d'alimenter dans les prochains mois des hameaux situés au Nord Est, et notamment La Crapaudière, Tremoy, Les Préaux, Charamolet, Lampony et les Oriols.

Les études préalables à la consultation des entreprises et à la passation des marchés avec ces dernières pour la réalisation de ces travaux sont actuellement réalisées par les bureaux d'études CETI et B'Ingénierie.

Vous le voyez, ce dossier avance bien et nous pourrions prochainement fournir de l'eau à des habitants et des activités économiques et agricoles qui en manquent cruellement. Il s'agit de répondre à une urgence sanitaire, pour permettre le maintien et le développement de ces activités mais aussi pour rendre attractif notre territoire en maintenant une population dans ces hameaux.

Au-delà de l'adduction en eau potable, nous allons également devoir engager des travaux importants de modernisation de certains réseaux d'assainissement pour réduire les rejets d'eaux usées à la rivière et/ou au contraire limiter les eaux claires parasites à la station de traitement du Péroux.



MARIE-HÉLÈNE FREYCHET

est agent à la mairie de Bourg-Argental depuis 1993. À partir de 2001, elle s'occupe des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration de travaux...) et du foncier (cessions, enquêtes publiques...).

Désormais elle est votre interlocutrice privilégiée pour toute demande concernant la régie des eaux, et elle est aussi l'intermédiaire entre les usagers et la SAUR.

Vous pouvez la contacter du lundi au vendredi en mairie.
Tél. 04 77 39 61 34 / regiedeseaux@bourgargental.fr



MEMBRES COMITÉ DIRECTEUR DE LA RÉGIE

Directeur : Sébastien DEPLAGNE

Conseil d'exploitation :
Marie-Pascale JANY,
Jean-François BERNE,
Olivier MOUNIER,
Didier RAMEAU,
Pierre-Henri GACHE,
Stéphane MASCUNAN,
Paul LIROSSIER,
Gabriel SAUVIGNET.

Eau potable

ABONNEMENT
COMPTEUR Ø 12-15 mm : 73,00 €/an

CONSOMMATION
PARTICULIERS : 1,73 €/m³

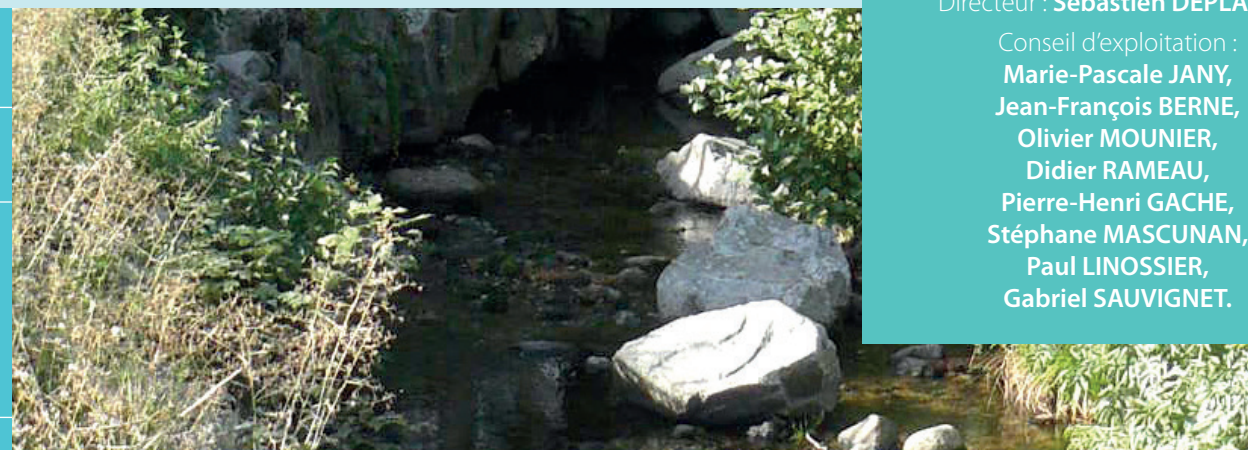
Régie des eaux : 1,44 €/m³
Redevance pollution
(Agence de l'eau) : 0,29 €/m³

Assainissement

ABONNEMENT
COMPTEUR Ø 12-15 mm : 52,00 €/an

CONSOMMATION
PARTICULIERS : 1,125 €/m³

Régie des eaux : 0,97 €/m³
Redevance modernisation des réseaux
(Agence de l'eau) : 0,155€/m³



ÉCO LOCALE

NOUVEAU / CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

Boucherie MAISON COTTEIDIN-GUIGAL

11, Place de Cité

La boucherie Cotteidin-Guigal reprend le flambeau du couple Balandraud depuis février 2018.

Fermé le lundi.
Tél. 04 77 39 65 41



AUX COULEURS D'ARGENTAL

3, Place de la Cité

M^{me} Sabourin Sandrine a ouvert un magasin de vêtements, issus de stocks invendus de toutes marques ; tailles, couleurs, styles selon les arrivages.

Ces vêtements neufs et bon marché vous sont proposés tous les jours de 9h à 12h et de 14h30 à 18h00, sauf le lundi et le samedi après-midi.

L'AMI TEMPS

10, rue de la République

Mickaël MALLARD et David FILS ont repris le Vert Café.

Fermé le lundi.
Tél. 04 77 39 79 14



Centre de SANTÉ INFIRMIER ET SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD)

2, Rue du Poisor

Présent sur le territoire depuis une quarantaine d'années, le centre a intégré ses nouveaux locaux depuis le 9 juillet.

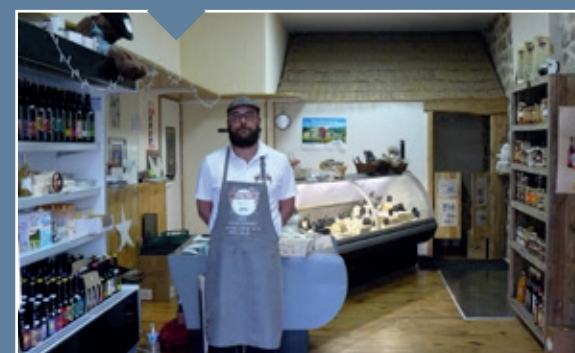
Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.
Les soins sont assurés à domicile 7j/7 et également dans nos locaux sur rendez-vous.
Tél. 04 77 39 64 16

Chez TED

15, rue des Fossés

Johnny Minaret vous propose de nombreux produits locaux.

Fermé tout le lundi et le mardi matin.
Tél. 06 68 33 10 43



ILLUSION D'OPTIQUE

4, rue de la République

Julie Dousson vous accueille dans ses nouveaux locaux aux mêmes horaires.

Tél. 06 67 00 64 96



Contrôle Technique NORISKO

Rue de la Résistance

Benjamin Fanget a repris le centre de contrôle technique, rue de la résistance.

Il est à votre disposition du lundi au vendredi de 7h15 à 18h15
Tél. 04 77 39 67 53



FRIETKOT (friterie belge)

7 place d'Armeville

Fermeture hebdomadaire le mardi.
Tél. 07 84 42 81 06



LA PETITE CAVE

9, boulevard Sénéclauze

Le nouveau propriétaire Lionel Charrat vous fera partager son savoir-faire et saura vous conseiller.

Tél. 06 14 60 18 50 / 04 87 66 03 55
Fermeture les lundis et mercredis



JUMELAGE

BOURG-ARGENTAL / CAMPOS DEL RIO *Espagne*

DEPUIS HUIT ANNÉES, LA MUNICIPALITÉ, L'ORGANISME TOURISTIQUE DE BOURG-ARGENTAL ET DES 4 VALLÉES ENVISAGEAIENT DE FAIRE UN JUMELAGE AVEC D'AUTRES COMMUNES.

AINSI, UN RAPPROCHEMENT A ÉTÉ EFFECTUÉ AVEC LA VILLE DE CAMPOS DEL RIO ; COMPTANT UNE POPULATION DE 2200 HABITANTS, SITUÉE DANS LA RÉGION DE MURCIE, EN ESPAGNE DU SUD.

EN OCTOBRE 2017, DENISE ET HUBERT SAGE, DE SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, AVAIENT PRIS CONTACT AVEC CETTE VILLE ESPAGNOLE. UNE DÉLÉGATION S'EST DONC RENDUE EN ESPAGNE, LE TEMPS D'UN WEEK-END, ACCUEILLIE PAR LA MUNICIPALITÉ DE CAMPOS DEL RIO.

Le 5 avril 2018, Marie-Claude Chatelon, présidente de l'office du tourisme, Michel Chevalier adjoint à la culture et Stéphane Heyraud, maire de Bourg-Argental, ont organisé une réunion publique pour présenter ce projet de jumelage permettant des échanges culturels, sportifs, de partager des savoirs faire, des intérêts communs et découvrir le mode de vie d'un autre pays européen.

Le vendredi 29 juin 2018, le tout nouveau comité de pilotage, composé de dix adhérents et de six associations adhérentes (collège du Pilat, école cantonale de musique, Les Amis de Bourg, l'Espace Dôme, l'organisme touristique et la Gym Volontaire) se sont réunis pour élire leur conseil d'administration.

Ce dernier se compose de trois élus de la ville de Bourg-Argental, de trois personnes physiques et de quatre associations.

Du 12 au 15 juillet 2018, une délégation espagnole de huit personnes de la Commune de Campos Del Rio s'est rendue à Bourg Argental.

Hébergée par des familles bourguisanes, cette délégation a commencé sa visite le vendredi 13 juillet au matin par la maison des associations, puis le centre bourg en passant par l'office du tourisme.

La visite s'est poursuivie par l'église et la mairie pour la réception officielle. Maria José Pérez Ceron, maire de Campos Del Rio a reçu des mains de Stéphane Heyraud la médaille de la ville. En retour, ce dernier a reçu le drapeau de Campos Del Rio ainsi qu'une sculpture représentant un pont, symbole du lien entre les deux cités. L'après-midi, la délégation a visité la pépinière Paul Croix, les Bonbons de Julien, le collège du Pilat, la piscine, le gymnase et le stade. La journée s'est terminée par une paëlla lors du traditionnel bal des pompiers.

Samedi 14 juillet, le maire, Marie José Pérez Ceron, a défilé aux côtés des élus avant de passer en revue et de remettre des médailles aux sapeurs-pompiers.

Michel et Maryse Berne de la Ferme à l'Ancienne ont offert un repas de spécialité locale à la délégation avant leur retour en Espagne.

Le vendredi 29 octobre 2018, le comité de jumelage s'est réuni à la maison des associations de Bourg-Argental afin d'envisager la suite à donner à cette rencontre.

Il a été convenu de faire connaître les produits espagnols à la population bourguisane et de continuer les échanges de délégations entre Bourg-Argental et Campos Del Rio.

UNE VENTE D'ORANGES, VENUES DIRECTEMENT DE CAMPOS DEL RIO, ORGANISÉE PAR LE COMITÉ DE JUMELAGE, AURA LIEU LE DIMANCHE 16 ET JEUDI 20 DÉCEMBRE SUR LE MARCHÉ.



De gauche à droite :

Marie-Pascale JANY
Michèle MONTCHOVET
Pascal PAILLAT
Michel CHEVALIER
Stéphane HEYRAUD
Bernard SOUTRENON
Marie-José PEREZ CARON
et ses deux adjointes
Émilienne PRUD'HOMME

BREVES



Participation citoyenne

Suite à une série de cambriolages dans certains lotissements et à la demande d'habitants de ces quartiers, la municipalité a mis en place le dispositif voisins vigilants.

Il s'agit d'une convention entre l'Etat, représenté par le Préfet de la Loire, le Parquet, représenté par le Procureur de la République, et la Commune. Elle encadre une coopération dans la surveillance d'agissements potentiellement malveillants sur ces quartiers.



INTERDICTION de brûler les végétaux

Suite à la circulaire ministérielle du 18 novembre 2011 et au règlement sanitaire départemental, il est interdit de faire brûler à l'air libre des déchets verts. Merci de les apporter à la déchèterie située au Noharet.

HORAIRE D'HIVER (1^{er} novembre - 30 avril)
LUNDI ET VENDREDI : 13h30-17h
MERCREDI ET SAMEDI : 9h-12h 13h30-17h



RAPPEL : STATIONNEMENT EN ZONE BLEUE

Nous vous rappelons que les emplacements en zone bleue (10 minutes de stationnement maximum), en particulier Place de la Cité, sont réservés à la clientèle des différents professionnels et commerçants et ne doivent donc pas servir de stationnement longue durée sous peine de verbalisation.

Des disques bleus de stationnement sont à votre disposition en Mairie.



RAPPEL : 35 € la crotte !

Malgré les deux arrêtés municipaux 104.2015 et 105.2015 relatifs aux déjections canines et aux chiens non tenus en laisse, il est trop souvent constaté que certains propriétaires abandonnent sur le trottoir les crottes de leurs animaux de compagnie.

Nous rappelons à toutes fins utiles qu'un espace canin leur est réservé en contrebas de la place de l'Hôtel de Ville au bord du Riotet. N'oubliez pas d'apporter avec vous un sac papier ou plastique pour recueillir les déjections de votre animal. Le montant de l'amende est de 35 € par infraction constatée ! Les chiens doivent être tenus en laisse et ne pas polluer les espaces publics pour la sécurité et la tranquillité des habitants.

LE RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE de la Communauté de Communes des Monts du Pilat

poursuit sa mise en place. Depuis avril 2018, les équipes ont pris en main un nouveau logiciel commun à toutes les médiathèques. Ce nouvel outil a demandé un gros investissement des équipes en termes de formation et de temps consacré aux différentes structures. Des inventaires dans l'ensemble des bibliothèques ont dû être effectués. Ce nouveau logiciel et la mise en place des « cartes lecteurs » a permis de donner une première identité concrète au réseau puisque le nom du réseau « Médiathèques des Monts du Pilat » a été choisi pour l'incarner. Ce nouveau logiciel permet un premier développement de nouveaux services aux usagers.

Ils peuvent désormais avec la même carte lecteur emprunter dans plusieurs bibliothèques du territoire.

Les lecteurs doivent encore cependant rendre leurs documents impérativement dans la bibliothèque où ils les ont empruntés.

Dans les prochains mois d'autres services seront mis en place comme la possibilité, via un portail internet, de consulter son compte lecteur et le catalogue des fonds documentaires ; Ce portail permettra aussi la réservation à distance. Ce service de réservation à distance engendrera la mise en place d'un système de livraison assurée par une navette régulière dans les différents points du réseau. Enfin courant 2019, les équipes seront amenées à travailler en commun autour de propositions d'animations communes (heure du conte, expo...).



ÉTAT CIVIL

2017 (Août - décembre)

MARIAGE

26/08..... Linda OUIZEM
& Dimitri BALANDRAUD
02/09..... Marie NIWINSKI
& Nicolas LAYROLLES
09/09..... Aurore CHAZE
& Abdelkrim BELAL

NAISSANCE

16/09..... Ozalée CROZIER
17/09..... Lonnie MARCON
28/10..... Anaé GAGLIARDINI
29/10..... Léana BASTIN
29/11..... Tiago BOUDAREL CORTES

DÉCÈS

04/08..... Marcel GIRODET (89 ans)
25/08..... Louis MATHEVET (78 ans)
17/09..... Marie Jeanne GAY
veuve BOUCHER (96 ans)
25/09..... Élise DESPINASSE
veuve DUCLOS (90 ans)
17/10..... Henri POINARD (89 ans)
27/10..... Baptistine BOYER
veuve ARNAUD (97 ans)
14/11..... Anne COPIN
veuve SABOT (82 ans)
22/11..... Gaston BAROU (95 ans)
24/11..... Rose ?
veuve MASSARD (94 ans)
05/12..... Gérard FANGET (68 ans)
15/12..... Jean CARROT (97 ans)
15/12..... Juliette CANCADE
veuve VALENCONY (88 ans)

2018 (Janvier - novembre)

MARIAGE

28/04..... Annick JAMET
& Christophe MEUNIER
02/06..... Julie REY
& Nicolas BRUNON
20/06..... Émilie HEMERY
& Guillaume CLECHET
30/06..... Gaëlle ESCOFFIER
& Guillaume VERMARE
07/07..... Lindsay ARRACHART
& Frédéric MOUNIER
21/07..... Faustine GIMENEZ
& Vincent POINARD
13/10..... Clémentine PINOT
& Edouard SAUTEL
03/11..... Ariane CHAUMETTE
& Alix ROUCHOUZE

NAISSANCE

02/01..... Mélina SOLVERY
29/01..... Lina BLACHON
06/03..... Hari MEYRIEUX
18/03..... Basile DURAND
23/03..... Chenko REINHARDT
22/04..... Daphné SAMAOUI
24/04..... Tyméo CHEVALIER
27/04..... Wassim BOURICHA
01/05..... Mélina COMBELLE
14/05..... Ambre FRANC
16/05..... Kelly MASCUNANO
03/06..... Joaquim DUFAUT
16/06..... Kyllian JACQUIN
28/07..... Matthias D'ANGELO LLOPIS
29/07..... Dario WEISS
31/07..... Malia CLECHET
17/08..... Clémence ROUCHOUZE
29/08..... Léopoldine MARECHAL
31/10..... Sven WESTE
06/11..... Tiago REINHART
28/11..... Théa DENTRESSANGLE
28/11..... Nolan VERMARE
ESCOFFIER

DÉCÈS

04/01..... Gabriel TESTE (94 ans)
10/01..... René LEMOINE (72 ans)
20/01..... Hubert GAY (72 ans)
22/01..... André DUMOULIN (90 ans)
11/02..... Josette CHARROIN (92 ans)
16/02..... Yves COURBON (80 ans)
18/02..... Lucette ROUCHOUZE
veuve ARNAUD (87 ans)
05/03..... Louis VERNEY (82 ans)
18/03..... Antoine CHABANOL (89 ans)
20/03..... M.C. ROQUEBLAN
épouse CHAMBON (68 ans)
01/04..... Adrienne TERRET (90 ans)
05/04..... Roger BRONZETTI (89 ans)
07/04..... Lucien MARCON (91 ans)
01/05..... Joseph ORIOL (81 ans)
01/05..... Louis DESPINASSE (89 ans)
21/05..... Lucienne CHAIZE
veuve GOIN (102 ans)
04/06..... Marie Jeanne CEYRET
veuve REYNAUD (98 ans)
06/06..... Jean ARNAUD (95 ans)
02/07..... Simonne DESPINASSE
veuve ARNAUD (92 ans)
12/07..... Marie LIROSSIER
veuve COMBE (73 ans)
16/07..... Joannès BAROU (96 ans)
25/07..... Lucienne MOUNIER
veuve ARNAUD (87 ans)
25/07..... Marcel MONTANER (73 ans)
29/07..... Michel CHEVALIER (73 ans)
07/08..... Marcel GRENIER (93 ans)
01/09..... Paulette CARROT
épouse VANEL (70 ans)
07/09..... Monique FANGET
épouse LARGERON (82 ans)
12/09..... Marie Hélène QUIBLIER
veuve RUARD (93 ans)
17/09..... Louis MURE (72 ans)
21/09..... Marius CLEMENT (91 ans)
03/10..... Marie BOURGEOIS
veuve ORIOL (81 ans)
03/10..... Jean-Louis BAYON (60 ans)
04/10..... Henri LANTIER (84 ans)
04/10..... Antoine MARTIN (93 ans)
08/10..... Andrée GRAND
veuve ESCOFFIER (94 ans)
10/10..... Monique BREDOUX
épouse QUIBLIER (80 ans)
19/10..... Marcelle BRUYERE
veuve BLANCHARD (90 ans)
22/10..... René PEYRARD (79 ans)
12/11..... Roger CROUZOLON
(82 ans)
23/11..... Léontine BRUYERE
veuve CHARBELET (92 ans)



HOMMAGE à Madame BANCEL

Née VOYE, le 1^{er} août 1932, Chantal BANCEL nous a quitté le 1^{er} octobre 2018. À 17 ans, Chantal rencontre Louis Bancel juste après la guerre. Ils se marient en 1950. Elle sera la muse de ce grand sculpteur, né à Saint-Julien-Molin-Molette. Louis Bancel décède en 1978. Elle avait donné son accord pour que des œuvres de son mari soient exposées à l'espace-Musée Louis-Bancel à Bourg-Argental.

LOUIS BANCEL
FEMME - ENCRE DE CHINE





PILAT PROPRE

PRINTEMPS 2018

Chaque printemps, le Parc du Pilat propose aux communes volontaires d'organiser leur chantier Pilat Propre. Cette année encore les deux collèges de Bourg-Argental ont participé et les élèves sont allés à la recherche des déchets déposés sauvagement dans la nature et le constat est toujours le même : beaucoup d'incivilités et d'énormes sacs de déchets ont été remplis.



LES CLASSES EN 8

15 SEPTEMBRE 2018

Ce défilé qui rassemble les Bourguisains de 0 à 90 ans, est un rendez-vous incontournable de la vie de la cité. En tête de cortège, les bébés et leurs mamans ouvrent la route. Cette année encore de nombreuses personnes ont répondu à l'appel.

CONSEIL MUNICIPAL

LE 17 NOVEMBRE 2018

Lors du conseil municipal du 17 septembre 2018, Aurélie Chazal (à gauche), en 20^{ème} position sur la liste "Allons plus loin ensemble", a été installée en qualité de conseillère municipale. Sabine Parat-Manzi (à droite) a été élue 6^{ème} Adjointe au Maire, elle est déléguée à la communication. Par ailleurs, Emilienne Prud'Homme a été nommée conseillère municipale déléguée, chargée de la saison culturelle.



FESTIVAL DE LA CLAVELÉE

22 JUILLET 2018

Cette année encore s'est tenu le Festival de la Clavelée mais il se peut que ce soit le dernier. En effet, les organisateurs ne sont pas assez nombreux. L'office du Tourisme, organisatrice du Festival est donc à la recherche de bénévoles.



CARREFOUR D'ARGENTAL

LE 17 NOVEMBRE 2018

Inauguration du carrefour d'Argental en présence de de Johann Cesa, représentant le Sénateur Jean-claude Tissot, du Sénateur Bonne, du Président du Conseil Départemental de la Loire Georges Ziegler, de Valérie Peysselon, Conseillère Départementale du Canton du Pilat, de Marie-Claude Chatelon pour l'Association Vivre à Argental, de nombreux élus et habitants du hameau. Une réponse adaptée à une demande des habitants de près de 30 ans.



BOURSE AUX JOUETS DE L'AMICALE DE L'ENSEMBLE SCOLAIRE PRIVÉ

25 NOVEMBRE 2018

Cette bourse fut une réussite avec pour la première fois 50 exposants et 85 tables louées. La bourse aux jouets était organisée en partenariat avec l'association "les petits doudous" créée par des professionnels de santé qui œuvrent pour améliorer le vécu des enfants, des parents et des soignants à l'hôpital d'Annonay. Ainsi, une trentaine de "Père-Noël" motards est arrivée par surprise pour apporter les doudous issus d'une collecte préalable. La représentante de l'association est repartie avec deux véhicules remplis de peluches !



FESTIVAL DE L'ACCORDÉON

20 & 21 OCTOBRE 2018

Initié par Michel Chevalier, ce premier festival de l'accordéon fut une réussite avec une belle affluence et la venue d'accordéonistes de renom : René Catinon, Michel Pruvot et Sylvie Pulles. Le public a été conquis et a dansé pendant les deux jours du festival.



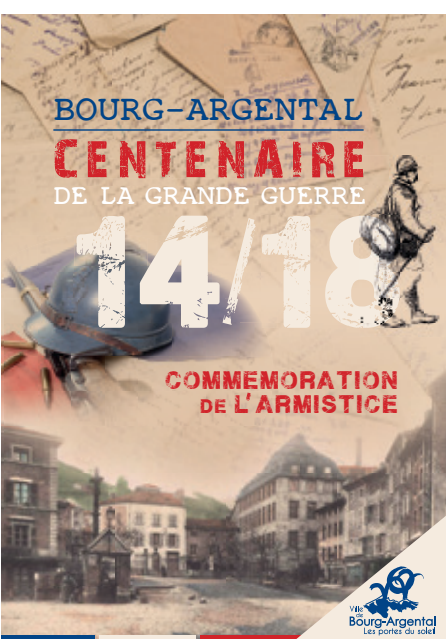
CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

30 NOVEMBRE 2018

Dix-neuf familles de tout horizon, nouvellement arrivées sur la commune, ont répondu à l'invitation de la municipalité. Une pochette d'accueil et de bienvenue leur a été remise. Ils ont pu faire plus ample connaissance entre eux et avec les élus. La cérémonie s'est terminée autour du verre de l'amitié.

CENTENAIRE 14-18

Le 11 novembre 2018, nous commémorons le centenaire de l'armistice 1918. Des élèves des collèges et écoles de Bourg-Argental ont rendu une série d'hommages à travers la lecture de textes et de poèmes avant le dépôt de gerbe et l'interprétation de la marseillaise par les Chœurs bourguisan et la chorale des élèves.



Agenda

JANVIER

Samedi 5
Tirage des rois de la FNACA
Salle Jacques Esterel

Jedi 10
Don du sang
15h - 19h30
Salle Jacques Esterel

Vendredi 11
Vœux de la municipalité
19h - salle Jacques Esterel

Dimanche 13
Repas des aînés
Salle Jacques Esterel

Dimanche 20
Matinée saucisses
Bikers de Bourg-Argental
Sous la Hall

Dimanche 27
Loto de l'APPEL
14h30 - Salle Jacques Esterel

FÉVRIER

Samedi 2
Loto de
l'École publique élémentaire
19h - Salle Jacques Esterel

Dimanche 10
Bourg' Artistique / Théâtre
Les bâtisseurs d'empire
Salle Jacques Esterel

Dimanche 24
Les chœurs bourguisans
15h - Salle Jacques Esterel

MARS

Samedi 9
Carnaval organisé
par le Sou des écoles

Dimanche 10
Bourg - Artistique
Jean - Luc EPALLLE

Dimanche 17
Concert organisé par
Noël & Partage
15h - Salle Jacques Esterel

Mardi 19
Cérémonie commémorative
accord d'Évian 1962

Dimanche 24
Concert, rencontre École
de musique Sud Loire
Salle Jacques Esterel

AVRIL

Dimanche 7
Thé dansant de la FNACA
Salle Jacques Esterel

Vendredi 12
Don du sang
Salle Jacques Esterel

Samedi 13
Concert Chœur Bourguisans
Salle Jacques Esterel

**Du lundi 15
au vendredi 19**
Semaine sportive organisée
par l'espace Déôme
Gymnase

Dimanche 28
Concert de l'Harmonie
Salle Jacques Esterel

MAI

Samedi 4
Bourg' Artistique
Sortie découverte de Charlieu

Mercredi 8
Cérémonie commémorative
Armistice 1945

Dimanche 12
Vide grenier du Sou des écoles
Place Louis Vidon

Dimanche 26
Élections européennes
Salle Jacques Esterel

JUIN

Samedi 8
Concert de l'école de musique
Salle Jacques Esterel

Mardi 18
Comédie musicale
du collège Saint Joseph
Salle Jacques Esterel

Mardi 18
Cérémonie commémorative
Appel du 18 juin

Vendredi 21
Théâtre Collège du Pilat
Salle Jacques Esterel

**Samedi 22
& dimanche 23**
Fête de la musique

Dimanche 23
Couvige, à la croisée des fils
Salle Jacques Esterel

Dimanche 30
Ronde historique
Sport Auto bourguisan
Place des Noyers

INFOS PRATIQUES

PERMANENCES

■ Vie Libre : Point écoute addiction

Maison des Associations.
Tél. 06 06 76 27 39

■ Psychologue

M^{me} Barret reçoit sur rendez-vous, de 14h00 à 17h00
les mercredis après-midi à la Maison des Associations.
Tél. 06 83 62 34 96

■ Assistante Sociale

POLE PILAT, Délégation à la vie sociale

M^{me} Deloche reçoit sur rendez-vous,
au local du conseil départemental : Place du 11 Novembre.
Tél. 04 77 39 65 71

■ Mission Locale

Les jeudis après-midi, à la Maison des Associations.
Sur rendez-vous au 04 75 67 05 07

■ ADMR

- Les lundis de 11h00 à 12h00.
- Les jeudis de 9h00 à 12h00.
au local ADMR : 11 Place de la Liberté.
Tél. 04 77 39 62 36 et 04 77 39 79 51

■ AIMV (Agir Innover Mieux Vivre)

Les jeudis de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
Maison des Associations. Tél. 04 77 43 26 26

■ CARSAT

Un vendredi sur deux en semaine paire.
Maison des Associations.
Prendre rendez-vous en mairie 04 77 39 61 34

SANTÉ

■ Dr GAUSSUIN Christine - 04 77 39 10 28

■ Dr HEURTIER Huguette - 04 77 39 65 85

■ Dr HEYRAUD Dominique - 04 77 39 17 39

■ Dr ZARARI Imad - 04 77 39 70 44

■ Centre de soins infirmiers - 04 77 39 64 16

■ Cabinet infirmiers - 06 30 53 79 31 / 06 07 61 79 50

■ Infirmière libérale - 06 08 51 28 48

■ Ambulance Bartasson - 04 77 39 64 07

URGENCES

■ MÉDECIN DE GARDE : 15 ou le 112

■ PHARMACIE DE GARDE : 39 15

■ AMBULANCE DE GARDE : 15 ou le 112 (Nuit, WE, Jour férié)

■ GENDARMERIE : 17

■ POMPIERS : 18 ou le 112

À NOTER - UTILES

■ Mairie

Tél. : 04 77 39 61 34

E-mail : mairie@bourgargental.fr

Ouvert du lundi au Vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Permanence du Maire : les vendredis après-midi sur RdV.

■ Office du Tourisme

Tél. : 04 77 39 63 49

18 place de la Liberté - 42220 Bourg-Argental

• À partir du 1^{er} mai et jusqu'au vacances d'été :

Lundi, mardi : 14h - 17h30

Mercredi, jeudi, vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h30

Samedi, dimanche et jours fériés : 9h - 12h / 14h - 18h

• Après les journées du Patrimoine et jusqu'au 30 avril,
fermeture le mercredi, le samedi après midi et le dimanche.
Des vacances d'été aux journées du Patrimoine
tous les jours : 9h30 - 12h30 / 14h30 - 18h30

■ CCMP (Communauté de Communes des Monts du Pilat)

Tél. : 04 77 39 69 21

Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 16h30

■ Crèche - Multi accueil - Jardin d'enfants

Tél. : 04 77 39 62 51

■ Déchetterie - Sictom Velay-Pilat

Lundi et vendredi : 13h30-17h00

Mercredi et samedi : 9h00- 12h00 / 13h30- 17h00

Du 1^{er} mai au 30 octobre fermeture à 18h00

■ La Poste

Du lundi au vendredi 9h00-12h00 et 14h00-16h30

sauf jeudi fermeture à 16h00

Samedi 9h00-12h00

Départ courrier : en semaine 15h30 / Samedi 10h45

■ Trésor Public

Lundi 14h00-16h00

Du mardi au vendredi 8h45-12h15

Tel. 04 77 39 63 42

www.bourgargental.fr
www.parc-naturel-pilat.fr
www.cc-montsdupilat.fr

Comité de rédaction : Stéphane HEYRAUD, Sabine PARAT MANZI, Solange DIARD, Chantal NIWINSKI,
Isabelle DUMAS, Pierre-Henri GACHE.

Le Mag' Bourguisan / Bulletin d'information et de communication de la municipalité.

Directeur de la publication : Stéphane Heyraud

ISSN en cours / Prix : 0,10 Euros

Conception graphique & Impression : C rouge Com & Graphéos / Bourg-Argental